PPRI DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guînes

Synthèse communale propre aux inondations du territoire des pieds de coteaux des Wateringues

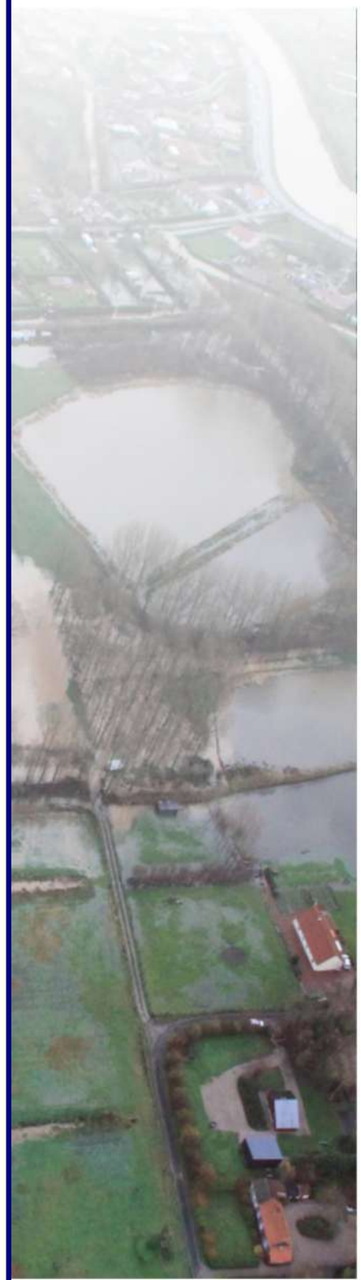

PHASES 1 et 2

Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRi des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;

- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.

- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.

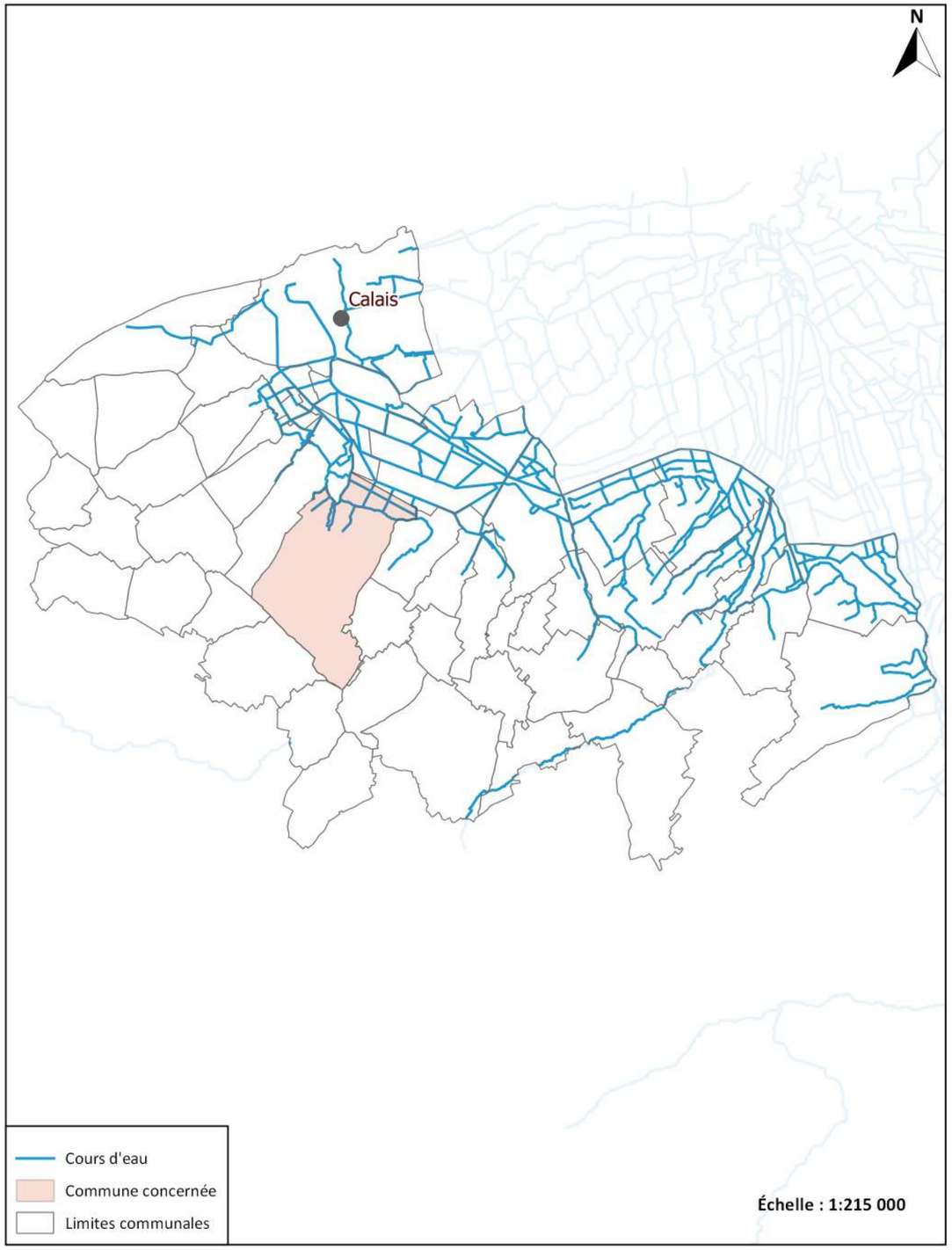

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 26 juin 2015 en mairie de Guînes

Participants :
M. Poissonnier, responsable des services techniques, mairie de Guînes
M. Rivenet, premier adjoint
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

M. Poissonnier liste les inondations historiques survenues à Guînes :

- octobre - novembre 1976 période de sécheresse suivie de fortes pluies engendrant l'inondation des marais ;
- août 2006 - orage centennaire, exceptionnel. 200 mm d'eau en 5-6h de temps ;
- décembre 2006 ;
- novembre 2009 ;
- novembre 2012.

M. Poissonnier indique qu'il y a eu plusieurs inondations de moindre importance eu égard à août 2006, qui n'ont pas été listées au sein du questionnaire rempli par la mairie de Guînes. M. Poissonnier rappelle que la commune est soumise à deux types d'inondation : débordement et ruissellement. La mairie de Guînes indique que les secteurs les plus régulièrement inondés sont :

- le chemin Vert ;
- le troisième Banc ;
- le Tahonet ;
- la rue de la Commandance.

La mairie de Guînes note que rue de la Commandance, les phénomènes pluvieux entraînent son inondation, mais il est possible de passer en voiture, les hauteurs de submersion étant faibles. M. Poissonnier note qu'à plusieurs reprises, de la boue a été relevée au sein du boulevard Blanchard. M. Poissonnier note que dès qu'il y a de fortes pluies, les jardins des habitations sont inondés. La mairie de Guînes souligne également les problèmes liés à l'incapacité des réseaux d'eaux pluviales à évacuer lors de forts événements. Des débordements de réseaux ont été constatés avenue de la Libération, où des plaques d'égouts se sont soulevées.

L'immeuble Picasso situé au carrefour de la rue Joffre et de la rue Narcisse est régulièrement inondé, l'eau y entre par les baies vitrées non-étanches. En novembre 2009, des parpaings ont été installés pour la maison située au bout du premier Banc afin de la préserver de la montée des eaux.

La mairie de Guînes note la présence de trois bassins versants au sein de la commune. Ainsi, on relève trois principaux exutoires drainant les eaux de ruissellement. De plus, les inondations sont fonction du niveau de la mer.

La mairie de Guînes indique que le maximum d'eau ayant atteint le plancher habitable d'une maison est d'environ 20 cm.

M. Poissonnier distingue les orages provoquant des inondations très rapides, impactant les logements du centre-ville, des inondations lentes moins impactantes. Les épisodes sont très courts dans le centre-ville (quelques heures), mais les eaux stagnent jusqu'à plusieurs semaines dans les jardins du marais. La mairie de Guînes note que la structure des sols joue énormément sur les inondations, la période de l'année influence l'état des terres agricoles, qui elles-mêmes déterminent l'intensité du phénomène de ruissellement.

La mairie de Guînes prescrit pour les nouvelles constructions, la réalisation de leur premier plancher habitable au niveau de l'église car celle-ci n'a pas été inondée lors de la rupture des digues par les allemands durant la seconde guerre mondiale.

Lors de forts événements, la mairie de Guînes indique qu'il est possible d'isoler le marais via la fermeture manuelle d'une vanne au nord de la commune. M. Poissonnier souligne le problème du bassin des Chasses, et notamment le manque d'entretien des berges et son envasement qui limite sa capacité. De plus, la mairie de Guînes note que le niveau des canaux laissé par VNF pour la navigation, limite grandement l'évacuation des eaux lors de phénomènes pluvieux intenses. M. Poissonnier indique que les inondations sont fonction de l'ouverture opportune du bassin des Chasses.

La mairie de Guînes note que lors d'événements importants, les eaux proviennent majoritairement des champs situés à l'amont des bassins versants. De plus, elle indique que les bassins de rétention présents au sein du territoire communal ont débordé dans le passé.

Un bassin de rétention et un bassin d'infiltration approchant les 5 000 m³ à proximité d'une zone d'activités économiques sont localisés par M. Poissonnier. Les eaux ruisselant du bassin versant vont directement au sein du bassin d'infiltration. Ces ouvrages ont débordé en 2009, inondant les commerces à proximité au nord du Boulevard Delannoy.

M. Poissonnier note que la commune est alertée lorsque des phénomènes pluvieux intenses sont prévus.

La mairie de Guînes note que le risque inondation est pris en compte au sein du PLUI via la retranscription des ZIC.

M. Poissonnier indique que la mairie de Guînes dispose de la compétence pluviale. A priori, il n'y a pas de zonage pluvial prescrit sur la commune (champs captants).

M. Poissonnier note que des stations de pompage ont été installées en 2004. Elles ont été activées pour la première fois en août 2006. La commune envisage de créer des bassins de rétention, et d'installer des haies agricoles afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales sur le territoire de Guînes. Par ailleurs, M. Poissonnier note que des haies ont déjà été mises en place dans ce sens.

La mairie de Guînes note que l'installation de la digue du Roi modifie grandement les écoulements : avant les eaux n'étaient pas rejeter dans le canal mais dans des wateringues, et l'installation des pompes, des écluses, et des bassins de rétention au fur et à mesure de l'implantation des lotissements ont également un impact significatif sur la dynamique des inondations à Guînes.

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 26 juin 2015 en mairie de Guînes

Participants :
M. Poissonnier, responsable des services techniques, mairie de Guînes
M. Rivenet, premier adjoint
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Enjeux et gestion de crise:

M. Poissonnier indique que les inondations n'ont pas engendré de coupure téléphonique ou électrique à Guînes.

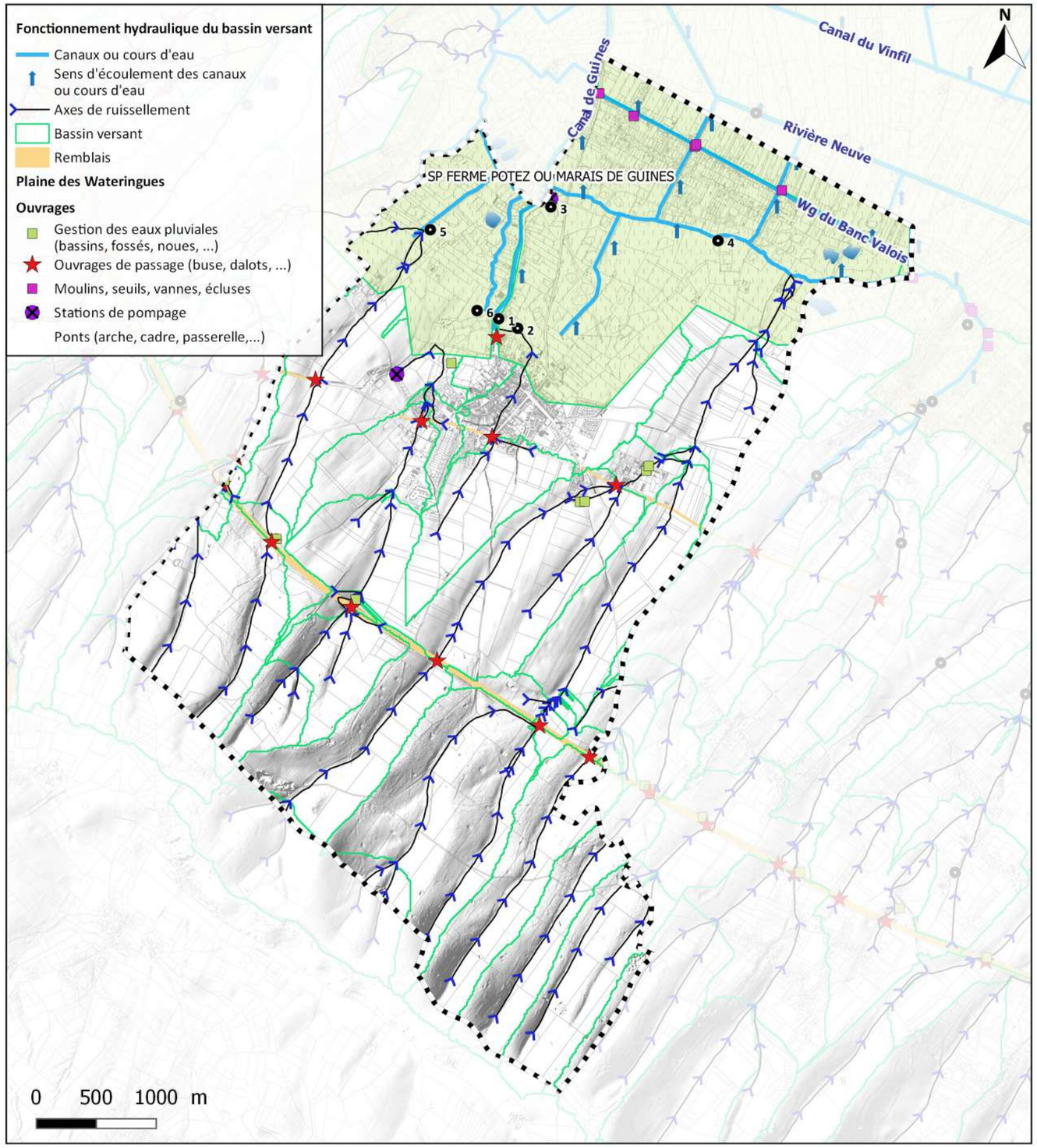

La commune de Guînes est traversée par de nombreux axes de ruissellement dont 4 majeurs. Le premier, le plus à l'Ouest, prend naissance sur les hauteurs de Caffiers et longe la limite ouest de la commune de Guînes. Il rejoint ensuite la plaine des Wateringues via le Wg de Sainte-Blaise (5), qui se jette dans la Rivière d'Hames. Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF tout à l'amont et à des traversées de route.
Le second, à l'Est du précédent, naît sur la commune de Caffiers et les hauteurs de la commune de Guînes (Forêt Domaniale de Guînes). Il traverse la partie ouest du centre urbain de Guînes où des inondations ont eu lieu en août 2006 par exemple. Il rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière d'Hames, qui prend naissance à l'Ouest du Canal de Guînes (6). Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF tout à l'amont et à des traversées de route.
Un troisième, à l'Est du précédent, naît à l'amont du centre urbain de Guînes. Il traverse le centre urbain de Guînes où des inondations ont eu lieu en août 2006 par exemple. Il rejoint ensuite la tête du Canal de Guînes (1) via un Wg (2).
Un quatrième et dernier axe prend naissance sur la commune de Fiennes et les hauteurs de la commune de Guînes (Forêt Domaniale de Guînes). Il traverse la partie est de la commune. Il rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière à Bouzats (4). Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF tout à l'amont et à des traversées de route.

La partie nord de la commune se trouve dans la plaine des Wateringues. Le secteur situé à l'Ouest du Canal de Guînes est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, et drainée gravitairement par la Rivière d'Hames.
La partie à l'Est du Canal de Guînes, le Marais de Guînes, est drainée par la Rivière à Bouzats. Les apports sont pompés à son exutoire par la station de pompage du Marais de Guînes ou Ferme Potez (3), dans le Canal de Guînes. Ce secteur, qui s'étend au Nord jusqu'au Wg du Banc Valois, est isolé en crue lorsque la Rivière Neuve atteint la cote de 2.80 – 2.90 Cote Marine (CM) et est donc entièrement contrôlé par pompage. Les écoulements sont ainsi inversés par rapport à ceux visibles sur la carte. Un arrêt temporaire de pompage est prévu si le Canal de Calais dépasse la cote de 1.60 m NGF.

Tête du Canal de Guînes (1)

Wg se rejettant en tête du Canal de Guînes (2)

Station de pompage Ferme Potez ou Marais de Guînes (3)

Rivière à Bouzats (4)

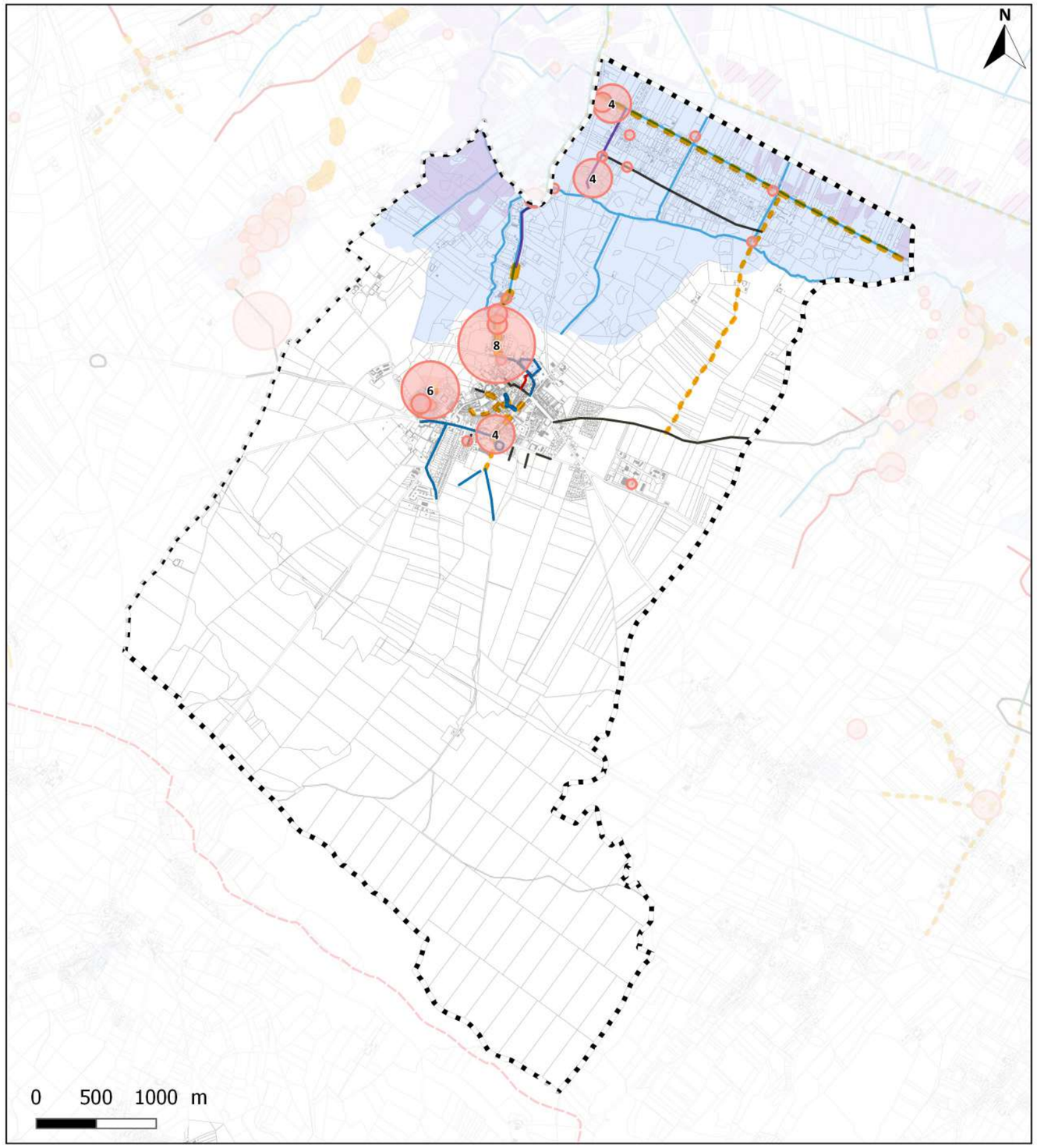

La commune de Guînes fait partie des plus exposées du territoire d'étude. Beaucoup de données ont été collectées sur près d'une quinzaine d'événements datés d'octobre 1974 à novembre 2012.

On note que des habitations ont été inondées parfois jusqu'à 20 cm au niveau du premier plancher habitable aux dires des élus locaux comme à titre d'exemple : rues Baudoin, Georges Haudiquet, Debonningues, etc. ; et 50 cm en novembre 1974 selon les articles de presse de l'époque.

Une grande quantité des données collectées se concentrent au centre de la commune le long du Boulevard Delannoy et de la rue Aristide Briand. Ce secteur est régulièrement inondé comme en témoigne les axes routiers ayant été envahis par les eaux à plusieurs reprises : rue Aristide Briand, rue du Bassin, rue des Remparts, rue Debonningues, Boulevard Blanchard, rue Baudouin, rue de la Justice.

Un second secteur est fortement impacté à Guînes, au nord, à proximité des marais qui sont également régulièrement inondés. Aussi, les rues du Premier Banc et du Pont à Vaches, ont été submergées plusieurs fois. On y retrouve de nombreux témoignages quant à des habitations envahies par les eaux, en août 2006 principalement.

Enfin, notons que les zones inondées constatées (ZIC) ainsi que l'emprise de la zone inondée en novembre 2009, se concentrent au nord de la commune, au sein des marais.

Éléments généraux

Cours d'eau — Limites communales — Limites amont du bassin versant

Cartographie des phénomènes historiques

Emprise des zones inondées par des phénomènes historiques

Novembre 2009 — Zones Inondées Constatées datées (ZIC) — Doute sur la fiabilité de l'emprise représentée — Août 2006 reconstituée

Secteurs inondés

Novembre 2012 — Novembre 2009 — Juin 2007 — Décembre 2006 — Août 2006 — Autre événement

Pour un secteur inondé deux fois ou plus, la ligne est en pointillé orange : plus elle est épaisse, plus le secteur est souvent inondé. Les dates des événements sont précisées dans l'identifiant

De deux à neuf événements

Informations ponctuelles

La taille du pictogramme est proportionnelle au nombre de données historiques ponctuelles collectées dans le secteur (de 1 à 8). Toutes les données ponctuelles (témoignages et repères de crues) sont confondues. Une étiquette permet de voir le nombre de données collectées en chaque lieu (étiquettage de 3 à 8).

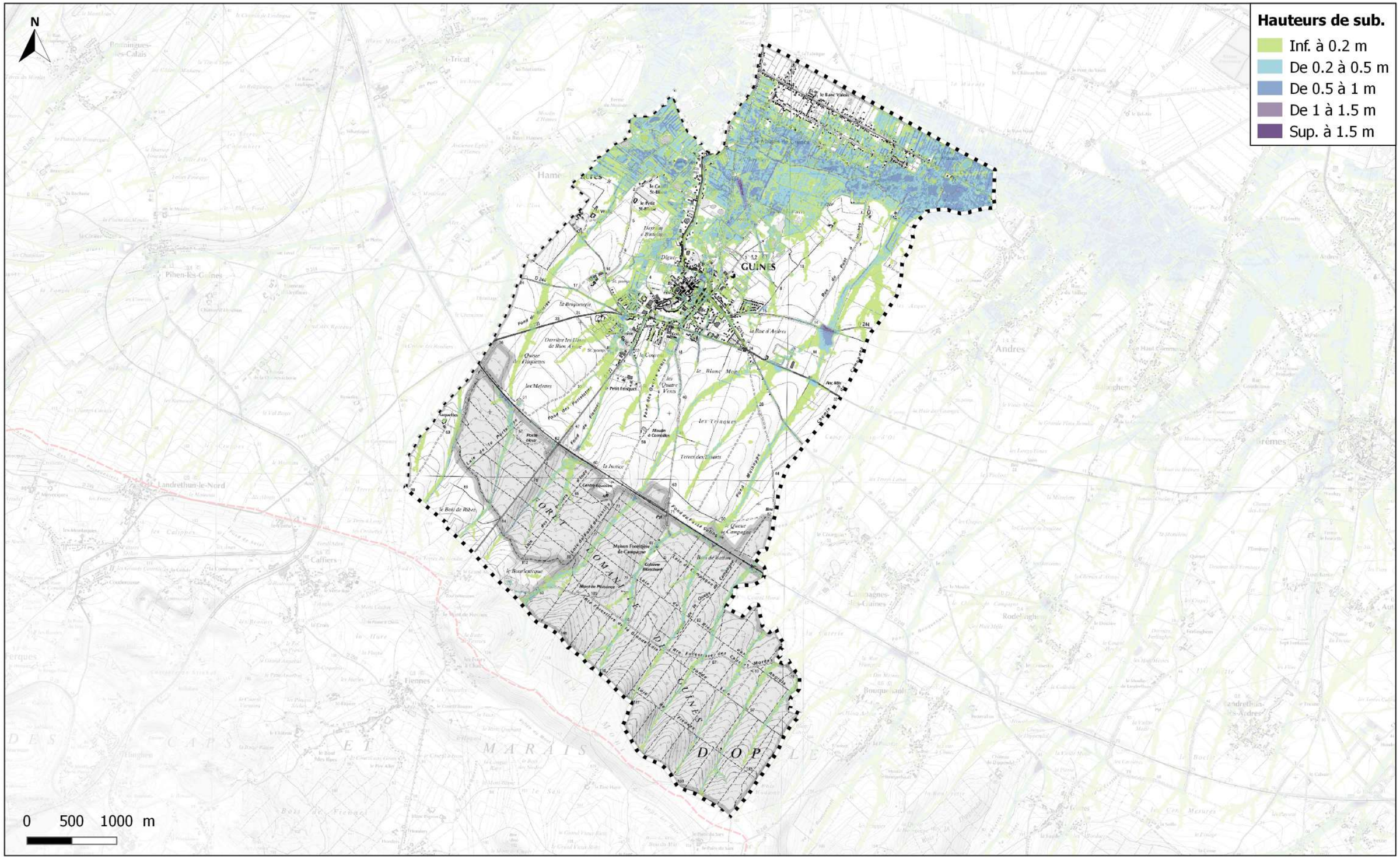
N
Hauteurs de sub.
Inf. à 0.2 m
De 0.2 à 0.5 m
De 0.5 à 1 m
De 1 à 1.5 m
Sup. à 1.5 m
GUINES
FORÊT COMMUNALE DE GUINES
MARAIS D'OPPLE
0 500 1000 m

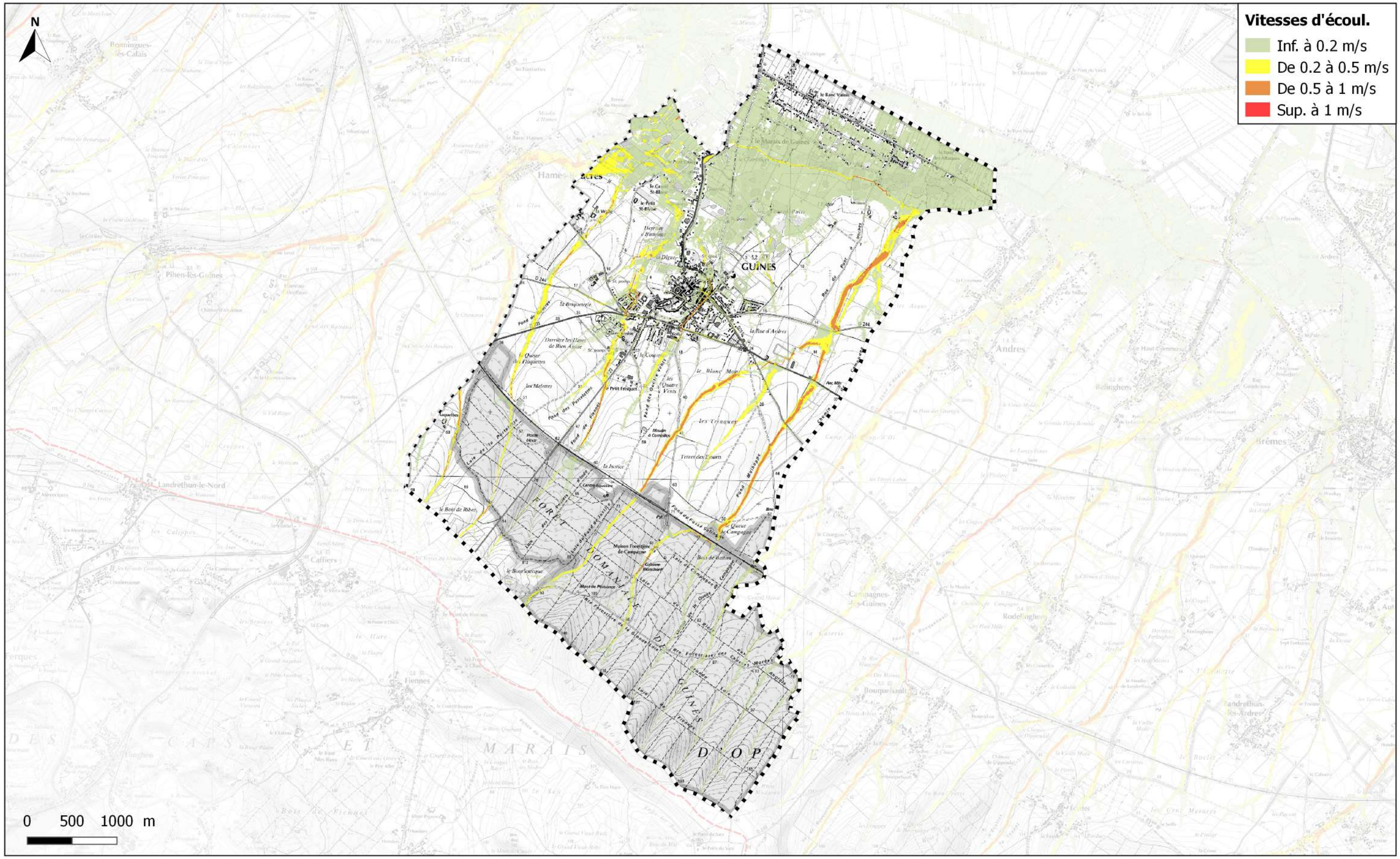

V - Cartographie des vitesses d'écoulement

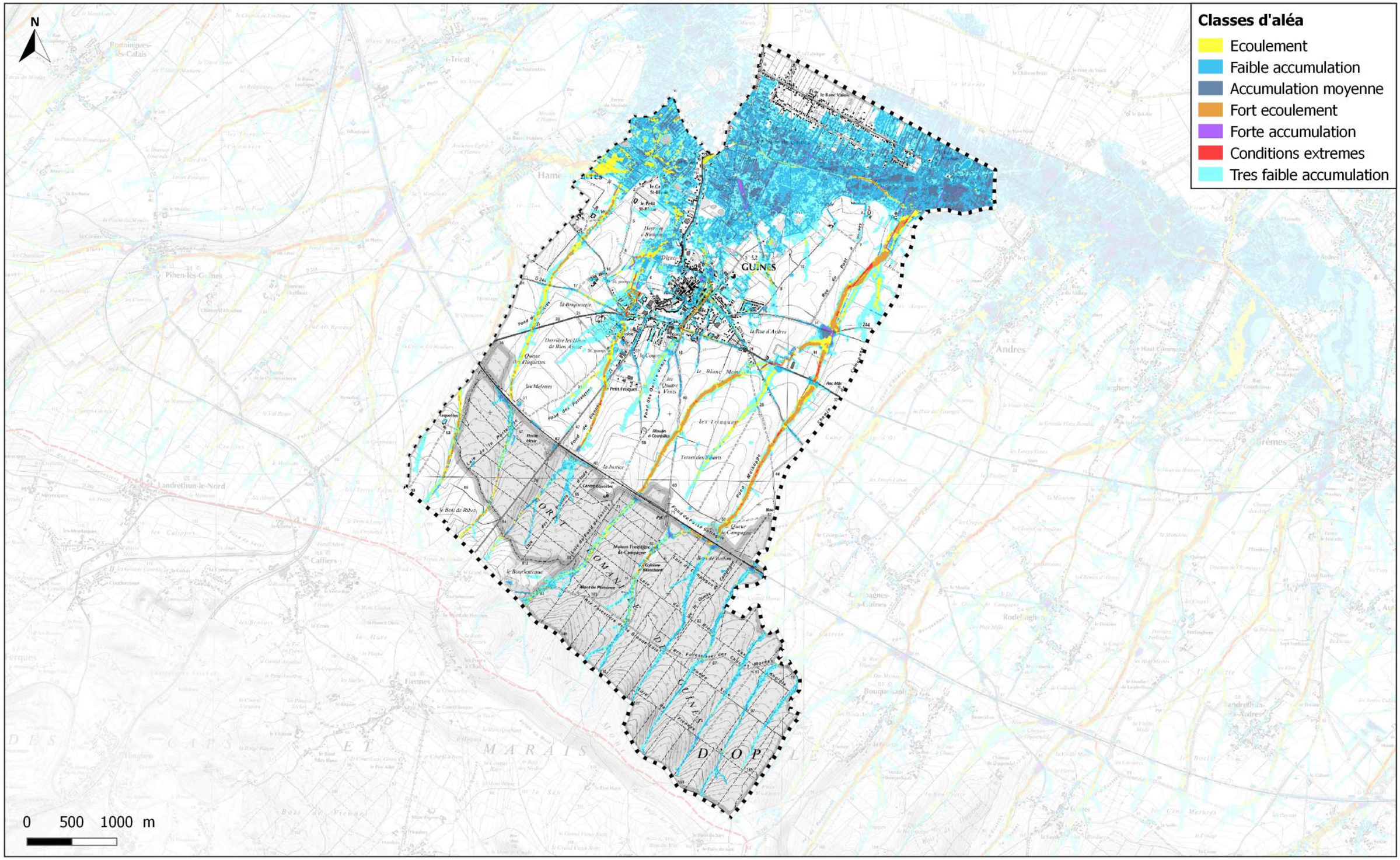

V - Cartographie de l'aléa